

Module Anticipation RH

ANNEXE A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU MODULE

Grille tarifaire applicable au 1^{er} janvier 2026

Délibération n° DE-0034-2025 du 24/09/2025

TARIFS DE MISE A DISPOSITION DU MODULE « ANTICIPATION RH » (GPEEC)	
Collectivités jusqu'à 20 agents	55 € / an
Collectivités de 21 à 49 agents	273 € / an
Collectivités de 50 à 99 agents	547 € / an
Collectivités de 100 à 349 agents	874 € / an
Collectivités de 350 à 499 agents	1 639 € / an
Collectivités à partir de 500 agents	2 185,50 € / an

Le nombre d'agents s'appuie sur le nombre d'électeurs de la collectivité inscrits sur la dernière liste pour l'élection des représentants du personnel au comité social territorial dont relève la collectivité.

Ces tarifs pourront être actualisés par le Conseil d'administration pour tenir compte de l'évolution des charges de fonctionnement du service.

